

## mot de la ministre



C'est avec fierté que je vous présente les *Réalisations régionales 2005-2006* du ministère de la Culture et des Communications dans la région de la Capitale-Nationale.

Comme elles en témoignent, 2005-2006 a été marquée par de multiples initiatives de développement. J'ai eu l'occasion de prendre contact avec des citoyens et des organismes de la Capitale-Nationale, notamment sur la Côte-de-Beaupré, dans Charlevoix

et à la Ville de Québec. Sachez que les projets et les actions que vous découvrirez ici ne constituent qu'une infime fraction de la richesse culturelle que recèle la région.

À ce chapitre, j'ai eu entre autres le plaisir de signer une nouvelle entente de développement culturel avec la Ville de Québec. Cette entente triennale comporte, sur un budget total de près de 21 millions, une contribution de

plus de 10 millions de mon gouvernement. Elle couvrira de larges pans de la vie culturelle de notre capitale nationale, consolidera les assises de partenariat supportant la culture citoyenne, permettra d'élargir le soutien aux initiatives du milieu et mettra en valeur le patrimoine exceptionnel de Québec.

Au total, ce sont près de 7,6 millions qui ont été consacrés aux activités et aux initiatives d'organismes et de citoyens de la région. Par ailleurs, des investissements en immobilisations de plus de 7,1 millions pour la réalisation de projets d'équipements culturels et la restauration de biens patrimoniaux ont été annoncés.

Fort de l'engagement de l'équipe de la Direction de la Capitale-Nationale, j'aimerais vous convier à poursuivre vos actions de développement sur l'ensemble du territoire et, ainsi, à m'accompagner dans l'accomplissement de ma mission afin de faire rayonner la culture et les communications au Québec et à l'étranger.

La ministre de la Culture et des Communications,

LINE BEAUCHAMP

## mot du directeur régional

La présence active de la Direction de la Capitale-Nationale sur le territoire se traduit dans la gestion des différents programmes du Ministère certes, mais également dans la concertation des différents acteurs culturels et socio-économiques du milieu.

À titre d'exemple, en 2005-2006, la Direction de la Capitale-Nationale a réalisé, en collaboration avec le Conseil de la culture et la Conférence régionale des élus (CRÉ), le diagnostic régional de la culture et des communications. Le Conseil de la culture a joint plus de 80 acteurs du milieu culturel et les a conviés à un important exercice de réflexion sur les constats, les enjeux et les priorités d'action de la région. Les résultats de cette consultation ont mené à l'adoption de quatre pistes d'action globales et structurantes qui ont été retenues dans le plan quinquennal de développement de la CRÉ, adopté le 1<sup>er</sup> juin dernier. C'est donc avec succès que l'exercice s'est achevé grâce à la complicité des différents partenaires culturels régionaux, et nul doute que ces actions influenceront grandement nos interventions dans les prochaines années.

Un autre exemple de concertation réussie a pris la forme d'une collaboration interministérielle pour la mise en valeur du patrimoine agricole de Deschambault. La Direction de la Capitale-Nationale s'est associée



au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, ainsi qu'à un organisme régional, le Centre de recherche en sciences animales de Deschambault, pour faire connaître le rôle majeur qu'a joué la Station de recherche de Deschambault dans le développement de l'agriculture au Québec. Cette concertation interministérielle s'est traduite par des engagements financiers, mais surtout par un travail collectif qui s'est concrétisé dans le lancement d'une publication rédigée par Jean Provencher, historien réputé, dans la collection Patrimoines, série Lieux et Traditions.

Au plaisir de vous servir !

JEAN BISSONNETTE

## LES ENTENTES DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

### AVEC LA VILLE DE QUÉBEC : PLUS DE 25 ANS DE COLLABORATION

En 2005, le Ministère et la Ville de Québec ont signé une entente triennale de développement culturel qui totalise, d'ici mars 2008, près de 21 millions partagés, en parts égales, entre les deux partenaires. L'historique de ce partenariat remonte à 1979 et, au total, c'est plus de 136 millions qui auront été investis conjointement, au terme de l'entente 2005-2008, dans le patrimoine puis, à partir de 1995, dans le développement culturel en général.

Parmi les nombreux projets qui figurent à la programmation de l'actuelle entente, signalons particulièrement les efforts consentis à la mise en valeur du patrimoine immobilier par la restauration, la rénovation et le recyclage; le budget lié à ces activités dépasse les 7,4 millions pour les trois prochaines années. Mentionnons également les travaux de recherche et de mise en valeur du patrimoine, y inclus les fouilles archéologiques – notamment celles menées à l'Îlot des Palais –, pour lesquels quelque 4,8 millions sont réservés.

L'entente joue également un rôle important dans le soutien des organismes en arts de Québec. Environ 5 millions permettent la concrétisation de projets visant tant la consolidation et le développement organisationnel que la production et la diffusion de spectacles ou d'activités ayant pour objet le développement des publics, la médiation culturelle et la promotion des arts.

Enfin, il y a lieu de signaler que l'entente triennale consacre plus de 3 millions aux projets sous la responsabilité des arrondissements municipaux et à l'offre de services en loisir culturel.

Le patrimoine religieux étant une préoccupation majeure pour les années à venir, des budgets de recherche et de mise en valeur totalisant environ 600 000 \$ y seront consacrés d'ici 2008. À ce montant s'ajoutent les budgets qui sont voués aux interventions architecturales sur des biens immobiliers religieux.

### AVEC LES MUNICIPALITÉS RÉGIONALES DE COMTÉ

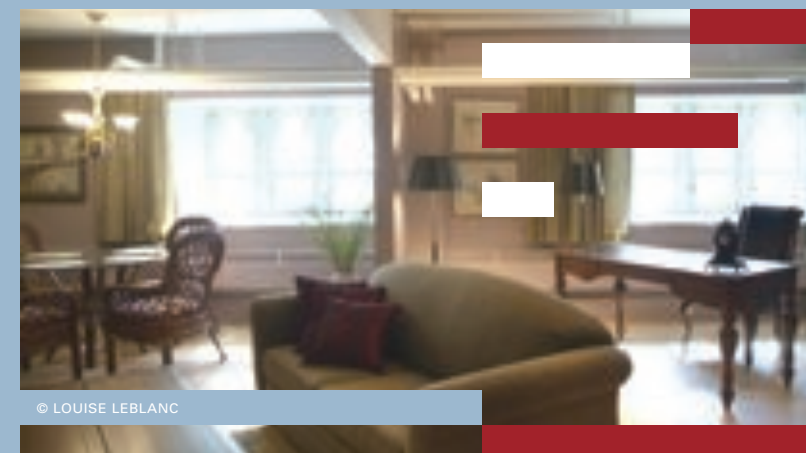
En 2005-2006, c'est plus de 375 000 \$ que le ministère de la Culture et des Communications a investis dans le cadre des ententes de développement culturel avec les partenaires privilégiés que sont les municipalités régionales de comté (MRC) et les Centres locaux de développement (CLD) de la région. Ce budget, ajouté aux investissements des MRC et des CLD, a permis la réalisation d'activités culturelles par les organismes du milieu, d'études patrimoniales, de restaurations, etc., indiquées dans les plans d'action des MRC de Portneuf, de L'Île-d'Orléans, de La Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est. Ces projets totalisent pour 2005-2006 plus de 1 million d'investissements.

Cette année a d'ailleurs été celle de l'annonce de nouvelles ententes de développement culturel, sur une base triennale, avec les MRC de Portneuf et de La Côte-de-Beaupré.

À ces investissements, il faut ajouter les aides financières accordées par le Ministère à toutes les MRC de la région ainsi qu'à la Ville de Québec dans le cadre des ententes Villes et villages d'art et de patrimoine. Ainsi, le Ministère a injecté 175 000 \$ cette année dans l'embauche, par ses partenaires, d'agents de développement culturel.

### AVEC LA NATION HURONNE-WENDATE

Le Ministère a également établi un partenariat avec le Conseil de la nation huronne-wendate qui bénéficie, lui aussi, d'une entente de développement culturel et du programme Villes et villages d'art et de patrimoine dont les subventions en 2005-2006 ont totalisé 40 000 \$.



© LOUISE LEBLANC

L'INSTITUT CANADIEN DE QUÉBEC A INAUGURÉ EN 2005 LA PREMIÈRE RÉSIDENCE D'ÉCRIVAINS, FINANCÉE EN PARTIE PAR L'ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL, EN ACCUEILLANT SES PREMIERS ÉCRIVAINS ÉTRANGERS ET QUÉBÉCOIS.

L'année 2005-2006 a été féconde en nouvelles politiques culturelles à travers le Québec, mais particulièrement dans la région. Toutes les MRC de la Capitale-Nationale, de même que la Ville de Québec, sont désormais pourvues de politiques culturelles, et ce, de Portneuf à Charlevoix, sans oublier la communauté autochtone de Wendake.

## LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS

### NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE À VAL-BÉLAIR

Depuis de nombreuses années, la Direction de la Capitale-Nationale collabore étroitement avec la Ville de Québec pour l'amélioration des équipements culturels situés sur son territoire. À cet effet, la Ville de Québec a pu bénéficier d'une subvention de 1 700 000 \$ en vertu du programme Soutien aux équipements culturels pour l'agrandissement de la bibliothèque Félix-Leclerc située dans l'arrondissement Laurentien de Québec.

Cet agrandissement était devenu nécessaire à la suite de l'augmentation considérable du nombre de ses usagers. Deux principaux facteurs expliquent cet accroissement: l'implantation d'une école secondaire à proximité et le fait que la population a presque doublé en moins de 20 ans. La nouvelle bibliothèque, dont la superficie sera augmentée de 1000 m<sup>2</sup>, sera ainsi mieux adaptée aux besoins de ses usagers.

### UN BÂTIMENT POUR L'ACCUEIL SUR LE SITE DES MOULINS DE L'ISLE-AUX-COUDRES

L'Isle-aux-Coudres compte depuis cette année un nouvel équipement culturel multifonctionnel. Après six années d'efforts et de partenariat, un bâtiment d'accueil a été construit sur le site des Moulins. Son architecture rappelle celle d'une grange apparaissant déjà à cet endroit sur les photographies du 19<sup>e</sup> siècle.

Ce projet a nécessité un investissement de plus de 650 000 \$: les subventions gouvernementales représentent 35 % du montage financier. La participation financière du ministère de la Culture et des Communications a été réalisée dans le cadre de l'Entente spécifique sur le développement touristique de

Charlevoix dont le Ministère est signataire. La Direction de la Capitale-Nationale a, de plus, accompagné le promoteur dans plusieurs étapes du projet. La collaboration de la direction a toujours été acquise à ce site exceptionnel puisque le lieu d'interprétation qui s'y trouve bénéficie d'une aide au fonctionnement et que les moulins sont classés monuments historiques.

L'ISLE-AUX-COUDRES COMPTE UN MOULIN À VENT ET UN MOULIN À EAU.



© LOUIS-RICHARD FORTIER





© JONATHAN ROBERT

# LES ÉVÉNEMENTS CULTURELS MAJEURS

Le soutien de la Direction de la Capitale-Nationale aux événements culturels majeurs de la capitale s'est manifesté, entre autres, par la signature en 2005-2006 de nouvelles ententes triennales avec les Fêtes de la Nouvelle-France (330 000 \$) et le Festival international des arts traditionnels de Québec (90 000 \$).

La présence de 400 000 festivaliers a fait des Fêtes de la Nouvelle-France un succès d'envergure à l'été 2005. Véritable coup de cœur du public, les Géants ont créé un engouement unique lors des défilés. L'ajout de cinq nouveaux personnages de plus de quatre mètres de haut a contribué à rehausser le côté ludique et festif de l'événement tout en s'appuyant sur des notions historiques.

Autre activité novatrice, du côté du théâtre cette fois-ci : grâce à la collaboration de la Direction de la Capitale-Nationale et de la Direction des relations publiques, les étudiants du Conservatoire de musique et d'art dramatique de Québec ont présenté *L'Affaire Tartuffe*, une pièce qui tourne en dérision les faux dévots et qui rappelle la confrontation qui a opposé le gouverneur de la Nouvelle-France, Frontenac, à l'évêque de Québec, Monseigneur de Saint-Vallier, au sujet de la pièce de Molière, *Tartuffe*. Cette prestation scénique a fait sa marque puisqu'elle revient en 2006 à la demande générale.

La quinzième édition du Festival international des arts traditionnels de Québec, qui s'est déroulée du 7 au 10 octobre, a été qualifiée de l'un des trois meilleurs festivals depuis les débuts. La qualité des performances artistiques a contribué à créer la magie au cœur du quartier de Place-Royale. Différents ateliers d'apprentissage en après-midi, jumelés à des activités de diffusion en soirée à la caserne Dalhousie, ont mis en valeur les talents des artistes d'ici. *La Joute chantée*, présentée dans la chapelle du Musée de l'Amérique française, demeure toujours un incontournable.

# LES INSTITUTIONS MUSÉALES

La très grande majorité des institutions muséales reconnues dans notre région animent un patrimoine bâti exceptionnel reflétant ainsi le paysage culturel de la Capitale-Nationale. Les organismes gestionnaires de ces 21 lieux, à l'exclusion des deux musées d'État, se répartissent un budget d'aide au fonctionnement de 1,1 million. De plus, tout comme l'ensemble du réseau soutenu par le Ministère, ces institutions ont reçu une aide exceptionnelle de plus de 500 000 \$ pour la consolidation de leurs activités et en vertu de la mesure spéciale de compensation des pertes encourues lors du boycottage scolaire.

## « PAR ICI LA VISITE » ET LA CARTE MUSÉES + DE QUÉBEC

Financée dans le cadre de l'entente de développement culturel intervenue entre la Ville de Québec et le Ministère, la campagne de promotion « Par ici la visite » ([www.paricilavisite.qc.ca](http://www.paricilavisite.qc.ca)), qui vise notamment l'augmentation de la fréquentation des 11 institutions muséales de propriété municipale, roulera sur une période de trois ans. La promotion de ce réseau se fait grâce à la collaboration des principaux médias. Des capsules historiques interpellent les citoyens qui courent la chance de gagner l'un des prix hebdomadaires : une expérience culturelle offerte par les institutions participantes.

Le secteur muséal a aussi vu l'aboutissement des efforts de partenariat permettant de doter la région d'un outil qui rassemble une bonne part de l'offre culturelle et muséale : la *carte musées +* de Québec. Cette carte offre de nombreux avantages comme l'accès, pendant trois jours consécutifs, aux 24 musées participants et l'utilisation d'un laissez-passer de deux jours avec accès illimité au Réseau de transport de la Capitale (RTC). Comme la culture et le patrimoine représentent les principaux motifs de voyage des visiteurs dans la région, l'Office du tourisme de Québec a été un partenaire de première ligne avec le Regroupement des institutions muséales de Québec. L'appui financier de 100 000 \$ consenti dans le cadre de l'entente de développement culturel a été déterminant dans la concrétisation de ce projet. Comme plusieurs grandes capitales, Québec a maintenant sa *carte musées +* ([www.museocapitale.qc.ca](http://www.museocapitale.qc.ca)).

Le partenariat avec le RTC a permis le déploiement de l'affichage de ces deux promotions sur les autobus du réseau.



# Coup de cœur

## L'ENTENTE DE PARTENARIAT PORTANT SUR LA RELÈVE ARTISTIQUE ET PROFESSIONNELLE

La région compte une toute nouvelle entente de partenariat portant sur la relève artistique et professionnelle. Première au Québec de cette importance, cette entente triennale vise à établir un partenariat novateur autour d'un projet structurant pour la relève.

Dotée d'un budget de 850 000 \$ réparti sur trois ans, l'entente regroupe les partenaires suivants : le Centre local de développement de Québec, la Conférence régionale des élus, le Conseil de la culture de la région de Québec, le Conseil des arts et des lettres du Québec, le Forum jeunesse de la région de Québec et le ministère de la Culture et des Communications.

L'entente prévoit trois volets d'aide propres à la relève : Soutien au développement, Soutien aux artistes et écrivains et Soutien aux organismes de la relève. Le Ministère a été associé plus spécifiquement à la mesure Soutien à l'acquisition d'équipements spécialisés mineurs qui dispose d'une enveloppe de 50 000 \$.

L'entente permettra la mise en place de conditions propices pour les artistes de la relève afin qu'ils puissent participer pleinement à la vie culturelle de la région de la Capitale-Nationale.



Pour en connaître davantage sur les services et les programmes offerts par le ministère de la Culture et des Communications, ou pour joindre l'équipe de la Direction de la Capitale-Nationale, vous pouvez :

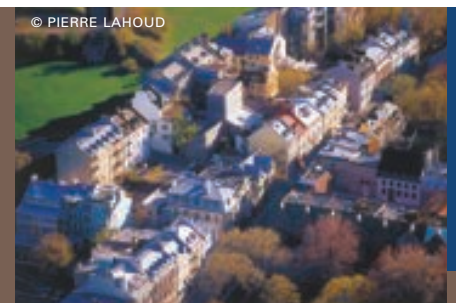
- écrire à  
Direction de la Capitale-Nationale  
Ministère de la Culture et des Communications  
225, Grande Allée Est, bloc C, rez-de-chaussée  
Québec (Québec) G1R 5G5  
ou à [dcn@mcc.gouv.qc.ca](mailto:dcn@mcc.gouv.qc.ca)
- téléphoner au 418 380-2346
- faire parvenir une télécopie au 418 380-2347
- naviguer sur [www.mcc.gouv.qc.ca](http://www.mcc.gouv.qc.ca)

## L'ÉQUIPE DE LA DIRECTION DE LA CAPITALE-NATIONALE

Des informations additionnelles sur les champs d'expertise des membres de l'équipe sont disponibles dans le site Web du Ministère, sous la rubrique « Votre région », au [www.mcc.gouv.qc.ca](http://www.mcc.gouv.qc.ca)

- DIRECTION :** JEAN BISSONNETTE
- SECRETARIAT :** MICHELLE BÉLANGER, MIRIANNE BOUCHARD, FRANCE FOURNIER
- ADMINISTRATION :** JOHANNE ROBITAILLE
- GESTION DOCUMENTAIRE :** JOSÉE GINGRAS, RAYMONDE LAFLEUR
- EXPERTISE ET SERVICE-CONSEIL :** DANIELLE BLANCHET, LOUISE DÉCARIE, PIERRE DES AULNIERS, LOUIS-RICHARD FORTIER, FRANÇOIS GAGNON, MARTE LACOMBE, PIERRE LAHOUD, MARTIN PINEAULT, BARBARA SALOMON DE FRIEDBERG

Consultez la Déclaration de services aux citoyens et aux citoyennes sur [www.mcc.gouv.qc.ca/declaration/index.htm](http://www.mcc.gouv.qc.ca/declaration/index.htm)



DIRECTION DE LA CAPITALE-NATIONALE

RÉALISATIONS RÉGIONALES EN CULTURE ET COMMUNICATIONS

2005/2006

